



Assemblée générale

Distr. générale
10 septembre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 76 a) de l'ordre du jour provisoire*

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

Fonds central pour les interventions d'urgence

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Conformément aux dispositions de la résolution [75/127](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport rend compte des activités menées dans le cadre du Fonds central pour les interventions d'urgence du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. En 2020, le Fonds est demeuré un chef de file mondial de l'action humanitaire. Pendant la période considérée, le Coordonnateur des secours d'urgence a approuvé l'octroi de 848,1 millions de dollars visant à financer des activités humanitaires vitales dans 59 pays, territoires ou zones. En outre, trois prêts d'un montant total de 40 millions de dollars ont été accordés.

Le Fonds a reçu de ses partenaires 624 millions de dollars en 2020, soit le montant annuel le plus élevé de son histoire après les contributions records de 2019. Compte tenu de l'accroissement des besoins humanitaires, il est crucial que les États Membres et les autres donateurs continuent d'apporter leur soutien au Fonds pour lui permettre de répondre aux besoins de personnes vulnérables du monde entier et d'atteindre son objectif de financement annuel, qui a été porté à 1 milliard de dollars conformément à la résolution [71/127](#) de l'Assemblée générale.

* [A/76/150](#).



I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution [75/127](#) de l'Assemblée générale relative au renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport détaillé sur l'emploi des ressources du Fonds central pour les interventions d'urgence. Il porte sur les activités menées dans le cadre du Fonds pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

II. Vue d'ensemble des engagements de financement pris par le Fonds

2. Le montant de 848,1 millions de dollars que le Coordonnateur des secours d'urgence a octroyé au financement d'activités humanitaires menées dans 59 pays, territoires ou zones (voir tableau ci-après et annexe I) représente le montant le plus élevé jamais approuvé en un an depuis la création du Fonds. En outre, trois prêts d'un montant total de 40 millions de dollars ont été accordés. Entre sa création en 2005 et la fin de l'année 2020, le Fonds a alloué 6,9 milliards de dollars à l'aide humanitaire dans 106 pays, territoires ou zones. Ces subventions ont été accordées directement aux fonds et programmes et aux institutions spécialisées des Nations Unies.

A. Subventions par guichet de financement

Subventions accordées dans le cadre du Fonds central pour les interventions d'urgence entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020

(En dollars des États Unis)

	<i>Guichet interventions d'urgence</i>	<i>Guichet financement insuffisant</i>	<i>Total</i>
Montant approuvé	618 454 688	229 700 550	848 145 238
Nombre de pays, territoires ou zones bénéficiaires	58	21 ^a	59 ^b
Nombre de projets financés	205	123	328

^a Certains pays, territoires ou zones ont reçu des subventions des deux guichets de financement.

^b Comprend la deuxième tranche de la subvention pluriannuelle visant à financer les activités éducatives en situation d'urgence menées auprès des réfugiés rohingya au Bangladesh.

3. Conformément à la circulaire [ST/SGB/2010/5](#) du Secrétaire général, environ deux tiers des montants alloués par le Fonds doivent être versés par son guichet interventions d'urgence. Les subventions de ce guichet permettent de répondre aux besoins humanitaires dès le début d'une crise soudaine ou en cas de forte aggravation d'une situation d'urgence existante. En 2020, 618,5 millions de dollars ont été alloués par l'intermédiaire du guichet interventions d'urgence, soit le montant annuel le plus élevé versé par ce guichet depuis la création du Fonds. Un tiers environ des subventions du Fonds est généralement destiné à des opérations d'urgence très insuffisamment financées. Ces subventions sont normalement versées en deux tranches au cours de l'année et contribuent à appeler l'attention sur l'insuffisance des financements, ainsi que sur les crises humanitaires dont les donateurs se sont peut-être désintéressés. En 2020, un montant total de 229,7 millions de dollars a été affecté à 21 situations de crise ne bénéficiant pas de suffisamment de financement et

d'attention, ce qui représente le montant annuel le plus élevé versé par le guichet financement insuffisant depuis la création du Fonds (voir annexe II).

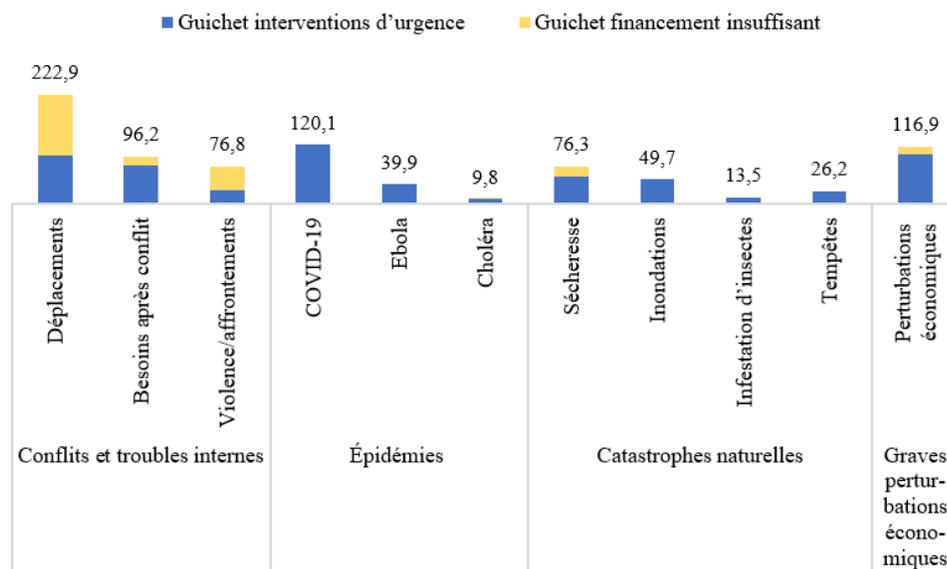
B. Subventions par type de situation d'urgence

4. En 2020, la plus grosse part de l'aide, soit 395,8 millions de dollars (47 %), a été fournie dans le contexte de crises causées par des conflits ou des troubles internes. Un montant total de 169,8 millions de dollars (20 %) a été alloué aux mesures à prendre face à des flambées épidémiques, y compris dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Quelque 165,6 millions de dollars (20 %) ont été affectés à l'action à mener pour remédier aux conséquences humanitaires des catastrophes naturelles, et 116,9 millions de dollars (14 %) à des situations d'urgence liées à de graves perturbations économiques et à d'autres facteurs aggravants (voir fig. I). Plus d'un quart des fonds ont été destinés à la prise en charge de besoins humanitaires liés à des déplacements de population, ce qui témoigne de nouveau de l'importance de l'aide que le Fonds apporte aux personnes vulnérables déplacées par des situations de crise.

Figure I

Répartition des subventions du Fonds central pour les interventions d'urgence en 2020 par type de situation d'urgence

(En millions de dollars des États-Unis)



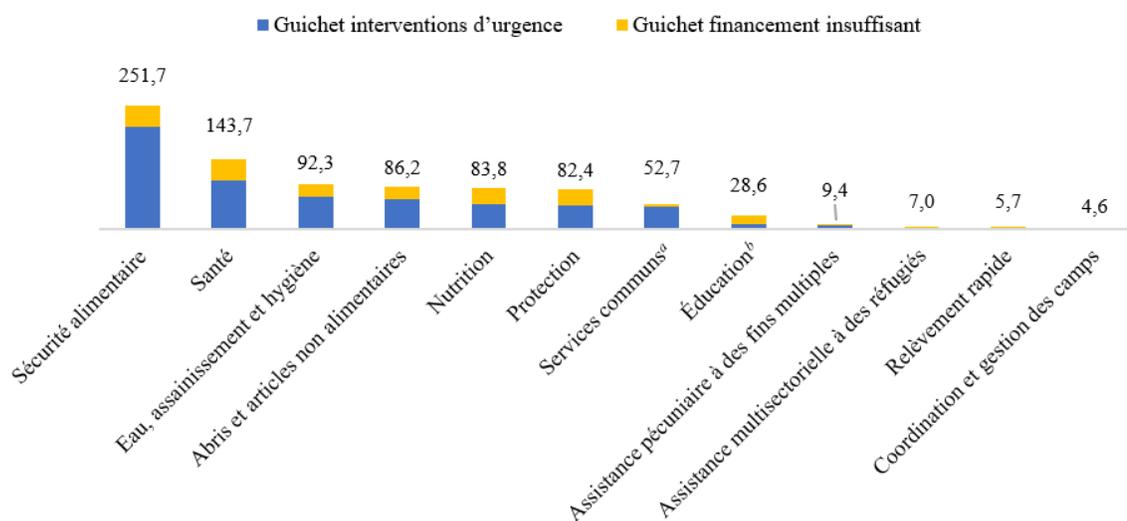
C. Subventions par secteur

5. Un montant total de 251,7 millions de dollars (30 %) a été alloué en 2020 à des activités menées en faveur de la sécurité alimentaire, ce qui représente une hausse par rapport à 2019 (24 %). Cette augmentation s'explique par la volonté de remédier aux effets indirects de la COVID-19, et notamment au risque de famine. Également dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les services d'intervention sanitaire se sont vu attribuer un montant record de 143,7 millions de dollars, soit 49 % de plus qu'en 2019. Dans le cadre de l'initiative du Coordonnateur des secours d'urgence visant à accroître l'appui apporté aux principaux secteurs prioritaires insuffisamment financés, les subventions accordées au secteur de la protection ont atteint un niveau

record de 82,4 millions de dollars. Plus de 28,6 millions de dollars ont été alloués au secteur de l'éducation, ce qui constitue également un niveau sans précédent (voir fig. II).

Figure II
Répartition des subventions du Fonds central pour les interventions d'urgence en 2020 par secteur

(En millions de dollars des États-Unis)



^a Les services communs comprennent les services aériens communs d'aide humanitaire, la logistique commune, les télécommunications communes et la sûreté et la sécurité du personnel et des opérations.

^b Les activités de protection comprennent des projets de protection des enfants, de lutte contre la violence fondée sur le genre et de lutte antimines.

D. Subventions par région

6. En 2020, l'Afrique a bénéficié de la plus grande partie des subventions du Fonds (496,9 millions de dollars, soit 56 %). Elle a été suivie par le Moyen-Orient (178,4 millions de dollars, soit 21 %) et l'Asie et le Pacifique (50,5 millions de dollars, soit 9 %) (voir fig. III). En Afrique, des subventions d'un montant total de 143,4 millions de dollars (29 %) ont été accordées pour remédier à des situations causées par des conflits ou des troubles internes. Quelque 97,3 millions de dollars (20 %) ont été alloués pour répondre à des catastrophes naturelles. En outre, un montant de 93,3 millions de dollars (19 %) a été octroyé à la lutte contre des flambées épidémiques. Le Soudan, la République démocratique du Congo et l'Éthiopie ont été les premiers bénéficiaires de subventions de la région en 2020. Le Soudan a reçu un montant total de 105 millions de dollars pour répondre aux besoins des personnes déplacées, des rapatriés et des communautés d'accueil et pour améliorer la sécurité alimentaire et les mécanismes de protection sociale, notamment au moyen de repas scolaires. Face aux graves infestations de criquets en Afrique australe et orientale, trois subventions d'un montant total de 13,5 millions de dollars ont été accordées : deux l'ont été à l'échelle régionale (pour un montant total de 12 millions de dollars) et une au Kenya (1,5 million de dollars).

7. Sur le montant total de 178,4 millions de dollars destinés à des interventions humanitaires menées au Moyen-Orient, la plus grande partie, soit 167,2 millions de dollars (94 %), visait à répondre aux besoins humanitaires résultant de conflits ou de troubles internes. En outre, un montant de 11,2 millions de dollars (6 %) a été accordé

pour faire face à la pandémie de COVID-19. Quelque 65 millions de dollars (36 % des subventions octroyées à la région dans le cadre du Fonds) étaient destinés à répondre aux besoins humanitaires causés par le conflit, les troubles internes et les déplacements au Yémen, et 56,7 millions de dollars (32 %) à ceux causés par les déplacements liés au conflit en République arabe syrienne.

8. Sur le montant total de 79,2 millions de dollars alloués à la région Asie et Pacifique, plus de 25,9 millions (33 %) visaient à faire face aux besoins humanitaires résultant de catastrophes naturelles et 4,9 millions de dollars (6 %) à des situations d'urgence liées à des conflits. Quelque 30,6 millions de dollars (39 %) ont été alloués à la crise humanitaire complexe que connaît l'Afghanistan, premier pays bénéficiaire de la région. Sur ce montant, 15 millions de dollars étaient destinés à financer l'assistance en espèces et sous forme de bons d'achat visant à combattre l'insécurité alimentaire grave dans le cadre d'une subvention multipays axée sur les effets de la pandémie de COVID-19. Deuxième pays bénéficiaire de la région, le Bangladesh a reçu au total 18,3 millions de dollars, dont 3,2 millions ont été octroyés à des organisations non gouvernementales de première ligne essentielles à l'apport d'aide humanitaire pendant la pandémie et 5,2 millions à des activités de préparation à de graves inondations.

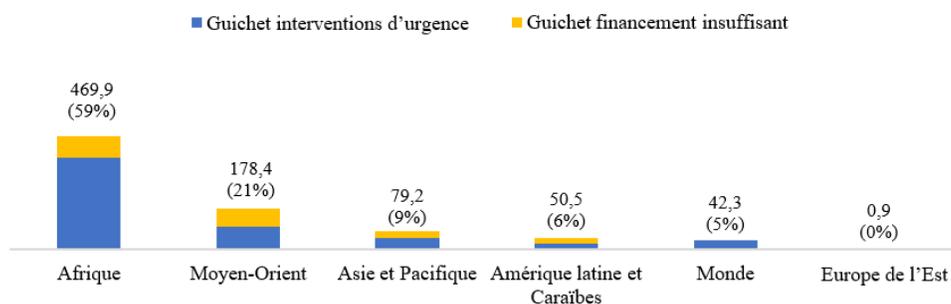
9. Sur les 50,5 millions de dollars alloués à l'Amérique latine et aux Caraïbes dans le cadre du Fonds, un montant total de 21,4 millions de dollars (42 %) a servi à répondre aux besoins découlant des catastrophes naturelles. Les subventions destinées à faire face aux besoins urgents liés aux flambées épidémiques dans la région se sont élevées à 12 millions de dollars (24 %). Quelque 18,9 millions de dollars¹ (37 %) ont été alloués à l'action à mener face aux perturbations socio-économiques, aux troubles politiques et aux graves conséquences de la pandémie en Haïti.

10. En Europe de l'Est, 900 000 dollars ont été octroyés pour répondre aux besoins humanitaires en Ukraine causés par la pandémie de COVID-19.

11. Quelque 42,3 millions de dollars (5 %) ont été affectés aux services logistiques mondiaux dans le cadre de la riposte du Fonds à la pandémie.

Figure III
Répartition des subventions du Fonds central pour les interventions d'urgence en 2020 par région

(En millions de dollars des États-Unis)



¹ Haïti a reçu 12 millions de dollars du guichet financement insuffisant et 6,9 millions dans le cadre de la dotation globale liée à la COVID-19 et de la subvention versée aux organisations non gouvernementales également au titre de la lutte contre la COVID-19.

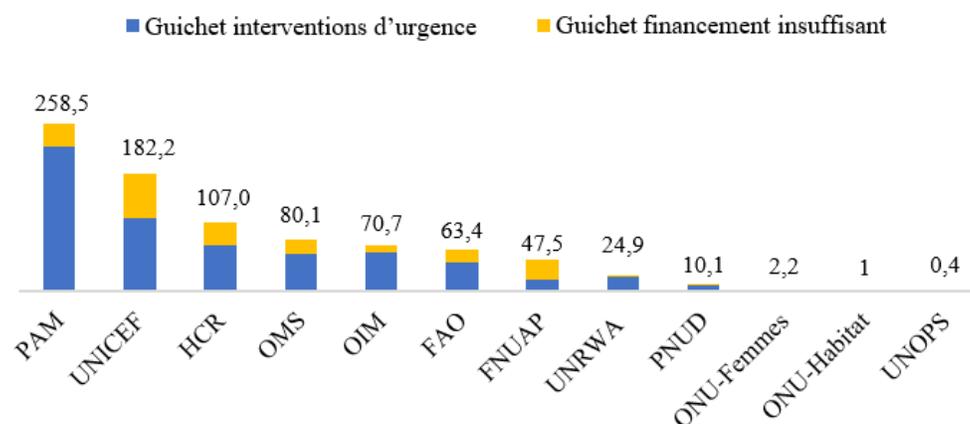
E. Subventions par organisme des Nations Unies

12. Le Programme alimentaire mondial et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance ont reçu à eux deux plus de la moitié (52 %) du montant total des subventions accordées. L'importance des financements octroyés à ces organismes tient au fait qu'ils sont spécialisés dans les secteurs auxquels ont été affectés le plus de fonds, à savoir la sécurité alimentaire, la santé et l'eau, l'assainissement et l'hygiène, qui ont reçu 487,7 millions de dollars (soit 58 % du montant total alloué en 2020) (voir fig. IV).

Figure IV

Répartition des subventions du Fonds central pour les interventions d'urgence en 2020 par organisme des Nations Unies

(En millions de dollars des États-Unis)



Abréviations : FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la population ; HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; OIM : Organisation internationale pour les migrations ; OMS : Organisation mondiale de la Santé ; ONU-Femmes : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; ONU-Habitat : Programme des Nations Unies pour les établissements humains ; PAM : Programme alimentaire mondial ; PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement ; UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ; UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

F. Prêts

13. En mars, le Coordonnateur des secours d'urgence a approuvé l'octroi d'un prêt de 10 millions de dollars à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) devant permettre d'intensifier les opérations de lutte contre le criquet pèlerin dans les régions de l'Éthiopie, du Kenya et de la Somalie les plus touchées. En septembre et en novembre, le Fonds a accordé deux prêts d'un montant total de 30 millions de dollars à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient en vue d'aider à gérer une grave crise de trésorerie et à éviter l'interruption imminente de l'apport d'assistance et de protection vitales à 5,7 millions de réfugiés palestiniens (voir annexes III et IV).

III. Principaux exemples de l'utilisation des ressources du Fonds en 2020

A. Vue d'ensemble

14. Les fonds alloués en 2020 ont permis de fournir une aide vitale à un nombre estimatif de 69,3 millions de personnes², dont 54 % de femmes et de filles. La proportion de femmes et de filles a été plus élevée dans certains secteurs, comme la nutrition (65 %) et la protection (56 %). Les financements accordés ont également permis de fournir une aide essentielle à 40,6 millions de personnes déplacées et membres des communautés d'accueil, qui ont représenté 59 % du nombre total de bénéficiaires de l'appui du Fonds en 2020.

15. Les fonds alloués en 2020 ont entre autres permis d'obtenir les résultats suivants :

- 41,7 millions de personnes ont eu accès à des soins de santé ;
- 16,2 millions ont reçu une aide alimentaire et une aide à la subsistance axée sur l'agriculture ;
- 12,7 millions ont reçu une assistance en matière d'eau et d'assainissement ;
- 8,6 millions ont bénéficié d'interventions visant à les protéger ;
- 3,7 millions ont reçu un soutien nutritionnel ;
- 2,9 millions ont bénéficié d'une aide pour accéder à l'éducation ;
- 2,7 millions ont bénéficié de services de gestion des camps et de la fourniture d'abris ou d'articles de secours de base ;
- Plus d'un million de personnes ont bénéficié d'une assistance pécuniaire à des fins multiples, d'une assistance au relèvement rapide et de services communs.

B. Riposte mondiale à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)

16. Le Fonds a contribué de façon décisive à la mobilisation contre la COVID-19. Il a fourni 120 millions de dollars pour aider à combattre les effets directs de la pandémie grâce à des services de santé et d'hygiène, dont plus de 40 millions de dollars au titre de la logistique et des services communs. Il a en outre octroyé 105 millions de dollars sous forme de subventions directement axées sur les effets secondaires de la pandémie³.

17. En mars 2020, au début de la pandémie, le Fonds a octroyé 95 millions de dollars sous forme de dotations globales de portée mondiale pour faire démarrer l'action des organismes des Nations Unies contre la COVID-19, l'accent étant mis sur les soins de santé, l'eau et l'assainissement. Plutôt que de verser des fonds directement aux équipes de pays, le Fonds a fourni des ressources à neuf entités, qui ont pu ensuite les répartir par ordre de priorité entre les situations les plus critiques. Une partie importante (40 millions de dollars) de ces ressources a été octroyée au Programme alimentaire mondial pour assurer le maintien des opérations humanitaires, y compris celles menées par des organisations non gouvernementales, en facilitant

² Dans la mesure du possible, les bénéficiaires indirects des campagnes d'information sur la COVID-19 ou d'autres initiatives similaires n'ont pas été inclus dans cette estimation.

³ Sur les 105 millions de dollars alloués pour remédier aux effets secondaires de la COVID-19 (dont 80 millions au titre de la sécurité alimentaire et 25 millions au titre de la lutte contre la violence fondée sur le genre), 54 millions ont été versés en 2021.

l'acheminement de fournitures et de secours malgré les graves perturbations des chaînes d'approvisionnement commerciales internationales. Une autre part importante (20 millions de dollars) a été allouée à l'Organisation mondiale de la Santé pour endiguer la transmission de l'épidémie et aider les systèmes de santé les plus précaires à dépister la COVID-19 et à traiter les patients qui en étaient atteints. Cette première injection rapide de fonds a été essentielle en ce qu'elle a permis de financer l'achat en gros d'équipement médical et de protection et d'articles d'hygiène, ainsi que des activités de sensibilisation des populations locales à la COVID-19 et aux moyens de réduire le risque de la contracter. En juin 2020, le Fonds a complété cette action en octroyant pour la première fois des subventions à des organisations non gouvernementales présentes en première ligne. Dans le cadre de la mobilisation contre la COVID-19, des aides d'un montant total de 25 millions ont été accordées à 24 organisations de six pays : Bangladesh, Haïti, Libye, République centrafricaine, Soudan et Soudan du Sud. Un tiers de ces organisations bénéficiaires étaient des organisations non gouvernementales nationales ou locales. L'Organisation internationale pour les migrations a pris en charge la gestion de ces subventions, contribuant à assurer l'appui et le contrôle nécessaires au niveau national.

18. À mesure que l'impact de la COVID-19 a évolué, le Fonds a continué à réagir avec rapidité et agilité de façon à s'adapter aux nouveaux besoins provenant des effets indirects de la pandémie. En novembre, il a alloué 80 millions de dollars à la lutte contre les ravages croissants de la faim en Afghanistan, au Burkina Faso, au Nigéria, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Yémen, dans le cadre de programmes d'assistance en espèces et sous forme de bons d'achat, qui sont considérés comme des moyens particulièrement efficaces et rapides de permettre aux bénéficiaires de répondre au mieux à leurs besoins. En novembre, il s'est mobilisé face à la progression de la violence fondée sur le genre pendant la pandémie. Le Fonds a fourni 25 millions de dollars au Fonds des Nations Unies pour la population et à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) en vue de financer des programmes destinés à prévenir et combattre la violence fondée sur le genre dans 11 pays, y compris au moyen du renforcement des capacités opérationnelles des organisations dirigées par des femmes et des organisations de défense des droits des femmes.

C. Crises dues à des conflits et crises de longue durée

19. En 2020, la plus grosse part de l'aide, soit 395,8 millions de dollars (47 %), a été fournie dans le contexte de crises causées par des conflits ou des troubles internes. On trouvera ci-après des exemples notables de subventions de ce type accordées en 2020.

République arabe syrienne

20. Face à la multiplication des déplacements internes liés au conflit en République arabe syrienne, le Fonds a accordé au cours du premier trimestre de l'année deux subventions d'un montant total de 54,9 millions de dollars par l'intermédiaire de ses guichets interventions d'urgence et financement insuffisant. Ces subventions visaient à aider les partenaires de l'action humanitaire à répondre à de nouveaux besoins urgents et à remédier à de graves insuffisances de fonds dans certains domaines des interventions prioritaires en cours.

21. Afin de répondre aux besoins les plus urgents de 420 000 personnes qui fuyaient les hostilités dans le nord-ouest du pays, 30 millions de dollars ont été alloués par l'intermédiaire du guichet interventions d'urgence aux organismes et aux partenaires des Nations Unies aux fins de la construction d'un plus grand nombre d'abris et de la

fourniture à plus grande échelle d'articles et de services de secours essentiels. Ces subventions destinées au nord-ouest du pays sont venues compléter celles accordées par le guichet financement insuffisant, qui ont permis aux organismes des Nations Unies de continuer à mener des activités vitales dans l'ensemble du pays malgré l'insuffisance chronique de fonds. Destinées à aider 1,3 million de personnes appartenant aux groupes les plus vulnérables, y compris des personnes déplacées ou récemment rentrées, ces subventions ont contribué de façon décisive à l'apport d'assistance aux femmes et aux filles (en particulier aux survivantes de violences fondées sur le genre), à la prise en charge des besoins des personnes handicapées, au renforcement des capacités d'éducation en situation d'urgence et à l'amélioration des services de protection de l'enfance.

Burkina Faso

22. Au Burkina Faso, où des situations d'urgence humanitaire sont apparues ces deux dernières années, des déplacements, des conflits et des violations des droits de l'homme d'une intensité sans précédent ont entraîné une crise durable et multiforme, qui a contraint plus d'un million de personnes à fuir leurs foyers et conduit au moins 2,2 millions de personnes à avoir besoin d'aide humanitaire.

23. Face à ces besoins d'aide humanitaire, le Fonds a accordé en 2020 trois subventions d'un montant total de 22 millions de dollars, qui visaient à répondre aux besoins urgents en matière d'abris, d'hygiène et de protection de plus de 1,1 million de personnes au Burkina Faso. Une première subvention, d'un montant de 10 millions de dollars, octroyée en mars par l'intermédiaire du guichet interventions d'urgence a permis de commencer à apporter une aide vitale à 460 000 personnes, notamment par la fourniture d'abris et d'articles ménagers de base, de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène et de services de santé et de protection. Une deuxième subvention du guichet interventions d'urgence, d'un montant de 6 millions de dollars, a été accordée en décembre pour combattre l'insécurité alimentaire par l'apport d'une assistance en espèces et sous forme de bons d'achat. Cette subvention spéciale a permis au Programme alimentaire mondial d'apporter une assistance pécuniaire vitale à plus de 95 000 personnes déplacées en proie à l'insécurité alimentaire et a complété la subvention du guichet financement insuffisant visant à fournir une aide dans le centre, l'est et le nord du pays. Une troisième allocation, d'un montant de 6 millions de dollars, a été versée en octobre par le guichet financement insuffisant pour venir en aide aux personnes extrêmement vulnérables en matière de moyens de subsistance, de santé et de nutrition ; renforcer la gestion des lieux d'accueil temporaires ; et fournir des services multisectoriels contre la violence fondée sur le genre.

D. Catastrophes naturelles

24. Le Fonds a alloué en 2020 quelque 165,6 millions de dollars (20 %) pour faire face aux conséquences humanitaires de catastrophes naturelles. On trouvera ci-après des exemples notables de subventions accordées face à des crises de ce type en 2020.

Invasions de criquets en Afrique australe et orientale

25. En 2020, plusieurs pays d'Afrique orientale et australe ont été touchés par la propagation rapide de criquets. D'immenses essaims d'insectes menaçaient de détruire la production agricole dans des pays où la sécurité alimentaire était déjà fragilisée par des sécheresses répétées, des conflits, des prix alimentaires élevés et les effets de la pandémie de COVID-19.

26. Face à cette invasion, le Fonds a accordé à la FAO, par l'intermédiaire de son guichet interventions d'urgence, une subvention de 10 millions de dollars pour la région de l'Afrique orientale, une subvention de 2 millions pour la région de l'Afrique australe et une subvention de 1,5 million pour le Kenya. Les activités menées avec l'appui financier du Fonds, notamment l'intensification des opérations de pulvérisation aérienne de pesticides, ont contribué à préserver la sécurité alimentaire d'environ 24,3 millions de personnes tout en évitant la perte de plus d'un milliard de dollars de produits agricoles. En mars, l'octroi à la FAO d'un prêt de 10 millions de dollars a permis d'intensifier en temps voulu les opérations de lutte antiacridienne en comblant temporairement l'insuffisance des contributions des donateurs.

Ouragans consécutifs en Amérique centrale

27. En novembre 2020, deux ouragans se sont abattus l'un après l'autre sur l'Amérique centrale en l'espace de deux semaines, touchant plus de 8 millions de personnes vivant au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua et entraînant d'importants dégâts et un accroissement spectaculaire des besoins humanitaires. Ces ouragans ont aggravé la situation humanitaire d'une population qui était déjà en proie à de nombreuses difficultés dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Face à cette situation, le Fonds a alloué 8,4 millions de dollars, par l'intermédiaire du guichet interventions d'urgence, au financement des opérations de secours menées dans la région, le Honduras recevant 3,9 millions de dollars, le Guatemala 2,5 millions et le Nicaragua 2 millions. Le Fonds a facilité l'apport d'une aide vitale à plus de 483 000 personnes réparties entre les trois pays, notamment une assistance alimentaire immédiate, ainsi que l'accès à de l'eau potable, à des dispositifs d'hygiène personnelle et à des services de soins de santé essentiels. Compte tenu de la fréquence relativement élevée des cas de violence sexuelle et de violence fondée sur le genre dans la région, les activités menées avec l'appui du Fonds ont servi à combler de graves lacunes en matière de protection dans des contextes où les femmes, les enfants et les minorités sexuelles faisaient face à des risques importants.

IV. Initiatives stratégiques du Fonds

A. Appui aux domaines prioritaires insuffisamment financés

28. Au début de l'année 2019, le Coordonnateur des secours d'urgence a invité les coordonnateurs résidents et les coordonnateurs des opérations humanitaires des pays dans lesquels de telles opérations étaient en cours à tirer parti des ressources du Fonds pour faire en sorte qu'une plus grande attention soit accordée à quatre domaines prioritaires qui pâtissaient d'une insuffisance de fonds chronique malgré les engagements pris par la communauté internationale et qui étaient essentiels à l'apport d'une assistance de qualité : a) l'appui aux femmes et aux filles, y compris la lutte contre la violence fondée sur le genre, la santé procréative et l'autonomisation ; b) les programmes en faveur des personnes handicapées ; c) l'éducation dans les situations de crise de longue durée ; d) les autres aspects de la protection.

29. Mettre davantage l'accent sur les quatre domaines prioritaires à l'aide du Fonds a également contribué à appeler, à l'échelle nationale et mondiale, l'attention sur ces domaines insuffisamment financés. Dans le prolongement de la dynamique instaurée en 2019, de nouveaux résultats positifs ont été obtenus en 2020, un niveau de financement record ayant été consacré à ces priorités importantes.

30. Les femmes et les filles ont représenté environ 54 % des 69,3 millions de personnes qui ont bénéficié de l'assistance vitale du Fonds en 2020. Au moins 65 millions de dollars ont été alloués à des activités de prévention et de lutte contre

la violence fondée sur le genre⁴. En 2020, les organismes des Nations Unies sont venus en aide à 8,1 millions de personnes handicapées grâce aux subventions du Fonds. Le montant des subventions accordées au secteur de l'éducation a atteint son plus haut niveau depuis la création du Fonds en 2006, près de 28,6 millions de dollars ayant été alloués à des projets d'éducation en situation d'urgence, ce qui représente une nouvelle hausse par rapport au précédent record de 19,3 millions de dollars établi en 2019. Le financement du secteur de la protection s'est élevé à 82,4 millions de dollars en 2020, ce qui constitue le niveau le plus élevé à ce jour et une augmentation importante par rapport au précédent record de 52,4 millions de dollars atteint en 2019.

31. Au début de l'année 2020, le Fonds a fait réaliser une analyse visant à évaluer de manière indépendante les progrès réalisés dans les domaines prioritaires insuffisamment financés et à recenser les mesures à prendre pour intégrer davantage ces domaines lors de l'octroi de ses subventions. D'après cette analyse, des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'inclusion des quatre domaines prioritaires lors de l'allocation des subventions du Fonds. L'analyse a également permis de recenser plusieurs dimensions sur lesquelles de nouvelles mesures, que le Fonds s'efforce de prendre, pourraient avoir des effets positifs.

B. Mesures d'anticipation

32. Depuis 2018, année pendant laquelle il a commencé à encourager une meilleure anticipation des crises humanitaires prévisibles, le Fonds a participé à l'élaboration et au déploiement de trois cadres d'action préventive (en Somalie et en Éthiopie pour les sécheresses graves et au Bangladesh pour les inondations fluviales). En 2020, le Fonds a alloué un montant total de 33,4 millions de dollars aux cadres d'action préventive. Chaque cadre associe trois éléments : a) un solide mécanisme de prévision lié à un processus décisionnel clair ; b) un ensemble de mesures acceptées d'avance qui sont susceptibles de modifier l'évolution d'une crise ; c) des fonds constitués au préalable qui peuvent être débloqués pour entreprendre immédiatement des activités urgentes.

33. En juin, le seuil prédéfini de déclenchement d'une action préventive a été atteint en Somalie, lorsqu'il a été projeté que 22 % de la population seraient en proie à des niveaux d'insécurité alimentaire critique si aucune mesure n'était prise. Le Coordonnateur des secours d'urgence a par conséquent alloué 15 millions de dollars du Fonds au financement d'un ensemble d'activités multisectorielles.

34. Début juillet, le cadre d'action préventive a été activé au Bangladesh lorsque de graves inondations ont été annoncées, ce qui a permis aux organismes concernés de fournir une aide humanitaire à plus de 220 000 personnes avant que les inondations n'atteignent leur paroxysme. Les projets et les mécanismes de financement ayant déjà été approuvés, le Fonds a pu autoriser en l'espace de quatre heures le versement de 5,2 millions de dollars⁵, ce qui constitue le décaissement le plus rapide jamais effectué.

35. Le Coordonnateur des secours d'urgence avait prévu que le Fonds consacrerait en 2020 jusqu'à 20 millions de dollars à des activités préventives visant à atténuer les effets sur le plan humanitaire de l'insuffisance de pluies et de la sécheresse. Étant

⁴ Ce montant record est très probablement sous-estimé car il ne prend en compte que les interventions visant à combattre la violence fondée sur le genre qui figurent explicitement dans les budgets des projets financés par des subventions du Fonds.

⁵ Au Bangladesh, sur le montant initial de 5,2 millions de subventions, 2,8 millions ont servi à financer des mesures d'anticipation, tandis que 2,4 millions ont été réaffectés à des interventions vitales menées après les inondations.

donné la lente évolution des conditions météorologiques, le Fonds a déboursé 13,2 millions de dollars en décembre 2020 pour financer le démarrage d'activités urgentes face à l'insuffisance de pluies et 6,8 millions de dollars supplémentaires en février 2021.

36. Chacun des trois projets pilotes d'anticipation a permis de tirer des enseignements préliminaires de l'expérience et d'apporter une première confirmation de l'utilité de mener à grande échelle une action préventive multipartite et intersectorielle. Il ressort d'une évaluation externe que, dans l'ensemble, les populations concernées ont reçu une aide plus tôt, plus rapidement, à un coût inférieur à celui d'une intervention ordinaire comparable, et d'une manière qui, à leur avis, les rendait plus autonomes. D'après les premiers résultats observés après l'octroi de subventions à la Somalie, qui visaient notamment à financer des mesures de lutte contre les criquets, la remise en état rapide de trous de forage, la vaccination à grande échelle de bétail, des transferts en espèces et le suivi de mesures de protection, les activités préventives ont contribué à réduire les flambées épidémiques (par rapport aux périodes similaires des années précédentes) et ont eu un effet positif sur les finances des ménages, la santé mentale de la population, la rentabilité du bétail et les conflits intercommunautaires portant sur les ressources en eau.

V. Gestion et administration du Fonds

A. Groupe consultatif pour le Fonds central pour les interventions d'urgence

37. Le Groupe consultatif a été créé en application de la résolution [60/124](#) de l'Assemblée générale, qui l'a chargé de conseiller le Secrétaire général, par l'intermédiaire du Coordonnateur des secours d'urgence, sur l'utilisation et l'impact du Fonds. En 2020, à l'occasion du renouvellement régulier d'une partie des membres, le Secrétaire général a nommé 10 nouveaux membres du Groupe consultatif (dont le nombre total de membres est ainsi passé à 19), en veillant à respecter le principe de représentativité. Deux réunions officielles du Groupe consultatif ont eu lieu en 2020, ainsi que trois webinaires informels axés sur la mobilisation du Fonds face à la COVID-19, les mesures d'anticipation et le rapport de résultats annuel. Toutes les réunions ont été organisées en distanciel en raison des restrictions en matière de déplacement liées à la pandémie.

38. Lors de ses réunions officielles tenues en juin et en décembre, le Groupe consultatif a félicité le Fonds de sa mobilisation mondiale face à la pandémie, ainsi que de la rapidité et la souplesse avec lesquelles les subventions avaient été versées. Le Groupe a également examiné le rôle du Fonds dans le paysage humanitaire et ses nouvelles initiatives menées en 2020, qui visent à renforcer l'impact stratégique et opérationnel des financements accordés et à favoriser une évolution positive du système. Le Groupe consultatif a pris acte des difficultés liées à l'augmentation des besoins humanitaires et au montant restreint des ressources disponibles et a félicité le Fonds de contribuer à l'efficacité et l'efficacé du système humanitaire en jouant un rôle de catalyseur.

B. Portée à l'échelle mondiale des partenariats du Fonds

39. Conformément à son mandat, le Fonds ne verse des subventions qu'aux organismes des Nations Unies, qui en utilisent cependant une grande partie dans le cadre de partenariats avec des organisations non gouvernementales, les

gouvernements des pays hôtes et les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

40. Les organisations non gouvernementales de première ligne ayant eu davantage besoin de financements d'urgence dans le contexte de la pandémie mondiale, le Fonds a étudié des moyens de leur apporter un soutien plus direct. À cette fin, dans le cadre d'une approche novatrice, un montant de 25 millions de dollars a été affecté en mars au soutien à apporter à l'action menée par des organisations non gouvernementales dans six pays. En décembre, des subventions mondiales de 25 millions de dollars ont été accordées à deux organismes des Nations Unies, à la condition qu'au moins 30 % de l'ensemble des fonds soient affectés à des organisations locales dirigées par des femmes ou à des organisations de défense des droits des femmes pour lutter contre la violence fondée sur le genre⁶.

41. Sur les 538,6 millions de dollars de subventions que le Fonds a accordés en 2019 (l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données exhaustives sur les partenariats⁷), 126 millions (soit 23 %) ont été redistribués par les organismes des Nations Unies bénéficiaires. En 2019, ces organismes ont conclu des partenariats avec 735 organisations extérieures au système des Nations Unies dans 46 des 49 pays, territoires ou zones bénéficiant de l'appui du Fonds. Parmi ces organisations figurait un nombre record de partenaires locaux et nationaux (588), dont 377 organisations non gouvernementales nationales ou locales, 196 entités gouvernementales et 15 sociétés de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. Les 147 autres partenaires étaient des organisations non gouvernementales internationales. Il s'agit du plus vaste ensemble de partenariats conclus en une seule année depuis la création du Fonds.

C. Transparence

42. En 2020, le Fonds a continué à renforcer l'application des principes de transparence et de responsabilité. Les décisions d'octroi de subventions sont toujours publiées en temps réel sur le site Web du Fonds et diffusées sur plusieurs plateformes, notamment le Service de surveillance financière, Humanitarian Data Exchange et l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. En 2020, le Fonds a de nouveau obtenu un score de 95 % sur la plateforme de l'Initiative, ce qui le place parmi les 15 entités les plus transparentes des 1 200 organisations qui publient leurs données selon les normes de l'Initiative.

43. En mars 2020, le Fonds a mis en place un outil de suivi en ligne qui donne, pour chaque subvention, des renseignements en temps réel sur la situation d'urgence humanitaire correspondante, les raisons pour lesquelles un financement a été accordé et l'assistance fournie dans le cadre des projets menés par les organismes concernés. La base de données de référence du Fonds central pour les interventions d'urgence, élaborée en 2020 et mise en service début 2021, constitue un autre progrès important en matière de transparence. En liaison avec le site Web du Fonds, elle présente un vaste ensemble d'éléments visuels interactifs, qui permettent d'accéder facilement aux données relatives aux subventions.

44. En 2020, en collaboration avec les fonds de financement commun par pays du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Fonds s'est également employé à mieux faire connaître les financements provenant des deux mécanismes et à établir une base de données de référence pour les fonds de financement communs. Cette base de données de référence a été mise en service au début de l'année 2021 et

⁶ Ces fonds ont été décaissés au début de l'année 2021.

⁷ Il faut normalement jusqu'à neuf mois pour exécuter les projets subventionnés par le Fonds et trois mois pour rendre compte de leurs résultats.

a permis d'accroître la transparence des fonds du Bureau en regroupant sur un même site les données portant sur les financements provenant du Fonds et celles portant sur les fonds de financement commun nationaux.

D. Gestion des risques

45. En 2020, le Fonds a continué de suivre et de communiquer les informations relatives à d'éventuels cas de fraude liés à ses financements. Conformément à ses directives et à ses consignes générales en matière de communication, le secrétariat du Fonds a continué d'assurer la liaison avec les organismes et les donateurs à cet égard.

46. En 2020, les partenaires ont signalé huit nouveaux cas d'utilisation frauduleuse présumée de fonds dans le cadre de projets subventionnés par le Fonds. Ils ont en outre fourni des informations actualisées sur sept cas précédemment signalés. D'après les éléments de preuves recueillis lors des enquêtes menées par les organismes bénéficiaires, les allégations n'ont pu être corroborées ou ne portaient pas sur les subventions du Fonds dans 7 des 15 cas. Les enquêtes concernant les huit autres cas se poursuivent.

E. Valeur ajoutée stratégique du Fonds

47. En tant que mécanisme de financement mondial, le Fonds apporte une valeur ajoutée appréciable, qui lui confère une importance stratégique dépassant son rôle de source de financement humanitaire. Invités à évaluer selon quatre dimensions stratégiques fondamentales la valeur ajoutée stratégique des subventions que le Fonds avait accordées en 2019, 94 % des coordonnateurs résidents et coordonnateurs des opérations humanitaires ont déclaré que ces subventions avaient contribué à l'acheminement rapide de l'aide, 96 % ont indiqué qu'elles avaient contribué à répondre à des besoins humanitaires très urgents et 84 % ont estimé qu'elles avaient permis d'améliorer la coordination de l'action humanitaire⁸. Ces subventions ont également eu un effet multiplicateur important, en servant de catalyseur pour d'autres interventions. Au total, 76 % des coordonnateurs résidents et coordonnateurs des opérations humanitaires ont noté que les subventions accordées par le Fonds en 2019 avaient contribué à améliorer la mobilisation de ressources provenant d'autres sources, et 24 % ont déclaré que le Fonds avait partiellement contribué à l'obtention de financements supplémentaires.

F. Examens indépendants commandés par le Fonds

48. Afin de donner au Coordonnateur des secours d'urgence et aux parties prenantes l'assurance que le Fonds obtient des résultats, le secrétariat fait réaliser chaque année de manière indépendante des examens de la contribution du Fonds aux interventions humanitaires menées dans certains pays ou certaines régions.

49. En 2020, deux études ont été remises au secrétariat du Fonds. La première visait à évaluer l'appui apporté par le Fonds dans les quatre domaines prioritaires insuffisamment financés que le Coordonnateur des secours d'urgence avait recensés ; la seconde portait sur le rôle du Fonds dans les situations d'urgence d'ampleur relativement limitée auxquelles les donateurs accordaient souvent un financement restreint, faisant du Fonds la seule ou la principale source de financement d'urgence d'une intervention humanitaire. Selon la seconde étude, dans les pays examinés, le

⁸ D'après les comptes rendus portant sur tous les financements accordés par le Fonds en 2019 et utilisés en 2019 et 2020.

Fonds a constitué une source de financement fiable pour chaque nouvelle grave perturbation et était considéré comme une source de financement de dernier recours sur laquelle on pouvait compter en l'absence de ressources importantes. Il a également été noté que, tout en finançant des activités humanitaires vitales, les subventions du Fonds contribuaient à renforcer l'intégration des secteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix.

50. En 2020, le secrétariat du Fonds a commandé trois autres études qui sont en cours de réalisation et visent à : a) faire le point sur la toute première affectation de ressources du Fonds à des organisations non gouvernementales accordée par l'intermédiaire de l'Organisation internationale pour les migrations ; analyser le financement par le Fonds de l'assistance en espèces et sous forme de bons d'achat ; et examiner l'appui financier que le Fonds apporte aux programmes visant à prévenir et à combattre la violence fondée sur le genre.

G. Actualisation de la circulaire du Secrétaire général

51. La circulaire du Secrétaire général [ST/SGB/2010/5](#) sur la création et le fonctionnement du Fonds central pour les interventions d'urgence guide la gestion du Fonds. Initialement publiée en 2006, elle a été actualisée en 2010. À la demande du Secrétaire général, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a entrepris d'actualiser de nouveau cette circulaire, ce qui devrait être fait en 2021.

H. Actualisation des critères du Fonds relatifs au sauvetage des vies humaines

52. Dans sa résolution [60/124](#), l'Assemblée générale a défini le mandat du Fonds et les critères applicables au sauvetage de vies qui déterminent les types d'activités susceptibles de bénéficier de subventions du Fonds. Le récapitulatif de ces critères a été élaboré en 2006 et mis à jour en 2010. Bien que le mandat confié au Fonds par l'Assemblée n'ait pas changé, le paysage humanitaire dans lequel opère le Fonds a beaucoup évolué, d'où la nécessité d'actualiser les critères relatifs au sauvetage de vies humaines. Tout au long de l'année 2020, le Fonds a continué de consulter les organismes des Nations Unies, les coordonnateurs des Groupes mondiaux et le Groupe consultatif pour recenser les principaux aspects et dimensions des critères qu'il convenait d'affiner, conformément aux accords conclus avec le Comité permanent interorganisations depuis 2010. La version actualisée des critères relatifs au sauvetage de vies humaines a été approuvée par le Coordonnateur des secours d'urgence en octobre 2020.

VI. Montant des financements disponibles et cercle des donateurs du Fonds

A. Montant des financements disponibles

53. Les besoins humanitaires ont augmenté de manière exponentielle dans le monde depuis la création du Fonds en 2005, les fonds nécessaires aux plans d'aide humanitaire coordonnés par le système des Nations Unies ayant été multipliés par huit entre cette année-là et la fin 2020. Face à des sollicitations toujours plus grandes, il est essentiel que le Fonds atteigne l'objectif de financement annuel d'un milliard de dollars approuvé par l'Assemblée générale en décembre 2016.

54. En 2020, le Fonds a reçu 639 millions de dollars, soit son plus haut niveau de contributions annuelles après le montant record de 834,6 millions de dollars obtenu en 2019. Ce montant record de 2019 s'expliquait en grande partie par la contribution exceptionnelle et ponctuelle d'un donateur clé reçue en décembre 2019, qui n'a pas été renouvelée en 2020. Lorsqu'on fait abstraction de cette contribution, les revenus annuels du Fonds ont poursuivi leur tendance à la hausse, 16 États Membres et 2 administrations régionales ayant augmenté leurs contributions à partir de 2019. En outre, plusieurs donateurs ont versé de nouvelles contributions au Fonds ou ont augmenté leurs contributions afin d'apporter leur appui à la riposte rapide et efficace aux effets de la pandémie de COVID-19 sur les personnes les plus vulnérables à travers le monde⁹.

55. Il demeure crucial de disposer d'un financement prévisible et opportun. Grâce à l'appui des donateurs, une part croissante des revenus annuels du Fonds provient d'accords pluriannuels. Trois nouveaux engagements pluriannuels ont été pris (par le Danemark, l'Islande et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). À la fin de l'année 2020, le Fonds comptait 12 accords pluriannuels actifs d'une valeur totale de 401,6 millions de dollars, ce qui représentait plus de 63 % du montant total des contributions reçues. Les paiements de promesses de dons reçus au premier trimestre ont également augmenté au cours des trois dernières années, passant de 117,7 millions de dollars au premier trimestre de 2018 à 181,7 millions de dollars pendant la même période en 2020.

B. Diversification et élargissement du cercle des donateurs

56. Le cercle de donateurs du Fonds s'est élargi depuis sa création et compte désormais 131 États Membres et observateurs, cinq autorités régionales et locales, ainsi que de nombreux acteurs du secteur privé et particuliers. En partie du fait de l'évolution des contraintes budgétaires nationales, la plupart d'entre eux versent des contributions irrégulières d'un montant restreint.

57. Au total, 56 États Membres et observateurs, trois autorités régionales et des donateurs du secteur privé ont contribué au Fonds en 2020 (voir annexes V et VI). L'Allemagne a versé la contribution la plus importante. Elle a été suivie des Pays-Bas, puis du Royaume-Uni, de la Suède et de la Norvège. En 2020, huit États Membres (Afrique du Sud, Autriche, Chypre, France, Maroc, Monténégro, Pologne et Slovaquie) ont recommencé à contribuer au Fonds et deux États Membres (Cambodge et Turkménistan) y ont contribué pour la première fois.

58. Quinze anciens bénéficiaires de l'appui du Fonds ont contribué ensemble un montant total de 1,3 million de dollars en 2020. Ils font partie des 55 pays ayant bénéficié de l'aide du Fonds qui y ont contribué par la suite en signe de solidarité avec les populations touchées par des crises de par le monde.

59. Le Fonds continue de dépendre de ses principaux donateurs pour la plus grande partie de ses revenus, les 10 premiers donateurs représentant 90 % de l'ensemble des contributions accordées en 2020, et les 20 premiers donateurs 98,6 % du montant total des revenus du Fonds.

60. Pour accroître au maximum le montant et la prévisibilité des financements, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires continue d'exhorter tous les États Membres à augmenter leurs contributions au Fonds central pour les interventions

⁹ Il s'agit de l'Allemagne, d'Andorre, de la Belgique, de la France, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Suède, de la Suisse, de l'Agence catalane de coopération au développement (Espagne), du Gouvernement de Flandres (Belgique) et de la Communauté internationale bahá'íe.

d'urgence, ou à y contribuer pour la première fois, conformément à la résolution [71/127](#) de l'Assemblée générale.

Annexe I

Montant total des subventions accordées par le Fonds central pour les interventions d'urgence entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020

(En dollars des États Unis)

<i>Pays, territoires ou zones</i>	<i>Guichet interventions d'urgence</i>	<i>Guichet financement insuffisant</i>	<i>Total</i>
Afghanistan	15 000 000	12 999 965	27 999 965
Afrique australe (Criquets) ^c	2 000 000	–	2 000 000
Afrique de l'Est (criquets) ^a	11 500 000	–	11 500 000
Angola	3 501 693	–	3 501 693
Bangladesh	10 201 131	4 890 052	15 091 183
Burkina Faso	16 005 433	6 001 148	22 006 581
Burundi	–	5 000 231	5 000 231
Cameroun	8 716 990	–	8 716 990
Colombie	–	5 000 000	5 000 000
Congo	6 926 981	–	6 926 981
Djibouti	1 727 350	–	1 727 350
Dotation globale liée à la COVID-19 ^b	120 074 574	–	120 074 574
El Salvador	2 999 884	–	2 999 884
Éthiopie	34 224 654	–	34 224 654
Fidji	1 002 748	–	1 002 748
Guatemala	2 522 190	4 993 677	7 515 867
Haïti	–	11 999 405	11 999 405
Honduras	3 901 926	5 000 038	8 901 964
Jordanie	–	6 000 400	6 000 400
Kenya	3 006 018	–	3 006 018
Lesotho	750 002	–	750 002
Liban	5 999 480	12 988 434	18 987 914
Madagascar	3 999 919	–	3 999 919
Mali	6 999 805	–	6 999 805
Mauritanie	–	5 999 380	5 999 380
Mozambique	7 003 079	6 999 888	14 002 967
Namibie	3 000 029	–	3 000 029
Nicaragua	2 000 000	–	2 000 000
Niger	11 020 470	10 951 371	21 971 841
Nigéria	–	13 001 946	13 001 946
Ouganda	3 951 312	4 999 336	8 950 648
Pakistan	5 999 902	5 974 274	11 974 176
Philippines	3 113 674	–	3 113 674
République arabe syrienne	29 995 744	24 887 327	54 883 071
République centrafricaine	1 000 994	–	1 000 994
République démocratique du Congo	39 947 117	29 983 890	69 931 007

<i>Pays, territoires ou zones</i>	<i>Guichet interventions d'urgence</i>	<i>Guichet financement insuffisant</i>	<i>Total</i>
République populaire démocratique de Corée	–	4 999 689	4 999 689
Rwanda	1 000 000	–	1 000 000
Somalie	22 090 543	–	22 090 543
Soudan	103 374 841	–	103 374 841
Soudan du Sud	26 599 346	–	26 599 346
Tchad	4 505 172	12 020 162	16 525 334
Territoire palestinien occupé	22 293 277	–	22 293 277
Vanuatu	2 605 385	–	2 605 385
Viet Nam	2 999 889	–	2 999 889
Yémen	30 000 000	34 999 937	64 999 937
Zimbabwe	34 893 136	–	34 893 136
Total	618 454 688	229 690 550	848 145 238

^a La subvention accordée à la région de l'Afrique orientale au titre de la lutte contre le criquet pèlerin a bénéficié à l'Éthiopie, au Kenya et à la Somalie.

^b Au total, 36 pays, territoires ou zones ont bénéficié de la dotation globale liée à la COVID-19 : Afghanistan, Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Colombie, Djibouti, Équateur, Éthiopie, Haïti, Iran (République islamique d'), Iraq, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Myanmar, Niger, Nigéria, Ouzbékistan, Pakistan, Pérou, République arabe syrienne, République centrafricaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Territoire palestinien occupé, Turquie, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du).

^c La subvention accordée à la région de l'Afrique australe au titre de la lutte contre le criquet pèlerin a bénéficié à l'Angola, au Botswana, à la Namibie, à la Zambie et au Zimbabwe.

Annexe II

**Montant total des subventions accordées par l'intermédiaire
du guichet financement insuffisant du Fonds central
pour les interventions d'urgence entre le 1^{er} janvier
et le 31 décembre 2020**

(En dollars des États Unis)

<i>Pays, territoire ou zone</i>	<i>Première tranche</i>	<i>Seconde tranche</i>	<i>Total</i>
Afghanistan	–	12 999 965	12 999 965
Bangladesh	–	4 890 052	4 890 052
Burkina Faso	–	6 001 148	6 001 148
Burundi	–	5 000 231	5 000 231
Colombie	–	5 000 000	5 000 000
Guatemala	4 993 677	–	4 993 677
Haïti	6 999 405	5 000 000	11 999 405
Honduras	5 000 038	–	5 000 038
Jordanie	6 000 400	–	6 000 400
Liban	12 988 434	–	12 988 434
Mauritanie	5 999 380	–	5 999 380
Mozambique	–	6 999 888	6 999 888
Niger	10 951 371	–	10 951 371
Nigéria	–	13 001 946	13 001 946
Ouganda	–	4 999 336	4 999 336
Pakistan	–	5 974 274	5 974 274
République arabe syrienne	24 887 327	–	24 887 327
République démocratique du Congo	29 983 890	–	29 983 890
République populaire démocratique de Corée	4 999 689	–	4 999 689
Tchad	12 020 162	–	12 020 162
Yémen	–	34 999 937	34 999 937
Total	124 823 773	104 866 777	229 690 550

Annexe III

A. Composante prêts du Fonds central pour les interventions d'urgence : état des résultats financiers pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020^a

(En dollars des États-Unis)

Produits	
Produit des placements ^a	–
Total	–
Charges	
Total	–
Excédent pour l'année	–

Note : L'état financier a été établi conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

^a Le montant net du produit des placements (88 135 dollars) a été pris en compte dans la composante subventions du Fonds central pour les interventions d'urgence conformément à la résolution 66/119 de l'Assemblée générale.

B. Composante prêts du Fonds central pour les interventions d'urgence : état des variations de l'actif net pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

(En dollars des États Unis)

	<i>Actif net</i>
Actif net au 31 décembre 2019^a	30 000 000
Variation de l'actif net	
Excédent pour l'année	
Total des variations de l'actif net	–
Actif net au 31 décembre 2020^a	30 000 000

Note : L'état financier a été établi conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

^a Représente l'encours des prêts d'un montant de 30 millions de dollars.

Annexe IV

Prêts octroyés par le Fonds central pour les interventions d'urgence entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020

(En dollars des États Unis)

<i>Organisme</i>	<i>Pays, territoires ou zones</i>	<i>Année de décaissement</i>	<i>Montant</i>
Encours des prêts au 1^{er} janvier 2020			
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza)	2019	20 000 000
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza) et République arabe syrienne	2019	10 000 000
Total			30 000 000
Prêts décaissés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020			
FAO	Éthiopie, Kenya et Somalie	2020	10 000 000
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza)	2020	10 000 000
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza et Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est occupée), Jordanie, Liban et République arabe syrienne	2020	20 000 000
Total			40 000 000
Prêts remboursés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020			
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza)	2019	20 000 000
UNRWA	Territoire palestinien occupé (bande de Gaza) et République arabe syrienne	2019	10 000 000
FAO	Éthiopie, Kenya et Somalie	2020	10 000 000
Total			40 000 000
Encours des prêts au 31 décembre 2020			
Total			30 000 000

Abbreviations : FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Annexe V

A. Composante dons du Fonds central pour les interventions d'urgence : état des résultats financiers pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

(En dollars des États Unis)

Produits	
Contributions volontaires ^a	703 326 738
Autres transferts et allocations	86 653
Autres produits ^b	24 594 180
Produit des placements ^c	7 399 216
Total des produits	735 406 787
Charges	
Subventions et autres transferts	813 960 710
Frais de fonctionnement divers ^d	15 783 544
Total des charges	829 744 254
Excédent/(déficit) pour l'année	(94 337 467)

Note : L'état financier a été établi conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

^a Représente les contributions volontaires conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public. Voir annexe II pour les contributions annoncées.

^b Représente les gains de change.

^c Comprend le montant net de 88 135 dollars (produit de placements) issu de la composante prêts du Fonds central pour les interventions d'urgence conformément à la résolution 66/119 de l'Assemblée générale.

^d Comprend des dépenses d'appui aux programmes (Nations Unies) d'un montant de 15 759 916 dollars.

B. Composante dons du Fonds central pour les interventions d'urgence : état des variations de l'actif net pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

(En dollars des États Unis)

	<i>Actif net</i>
Actif net au 31 décembre 2019	967 391 935
Variation de l'actif net	
Excédent/(déficit) pour l'année	(94 337 467)
Total des variations de l'actif net	(94 337 467)
Actif net au 31 décembre 2020	873 054 468

Note : L'état financier a été établi conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

Annexe VI

**Composante dons du Fonds central pour les interventions
d'urgence : contributions annoncées pour la période
allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020**

(En dollars des États Unis)

<i>Contributeur</i>	<i>Contributions annoncées^a</i>
États Membres et observateurs	
Afrique du Sud	85 305
Allemagne	125 326 699
Andorre	41 347
Arabie saoudite	150 000
Arménie	5 000
Australie	8 184 524
Autriche	1 216 545
Bangladesh	20 000
Belgique	24 282 561
Bhoutan	1 500
Cambodge	20 000
Canada	22 528 736
Chine	500 000
Chypre	16 502
Danemark	30 787 345
Émirats arabes unis	5 000 000
Espagne	3 409 091
Estonie	111 111
Fédération de Russie	1 500 000
Finlande	15 460 252
France	1 137 656
Guyana	3 000
Indonésie	220 000
Iran (République islamique d')	10 000
Irlande	11 415 525
Islande	708 324
Italie	5 500 550
Japon	263 636
Koweït	1 000 000
Liechtenstein	200 200
Luxembourg	5 470 460
Maroc	50 000
Monaco	111 111
Mongolie	10 000
Monténégro	3 282

<i>Contributeur</i>	<i>Contributions annoncées^a</i>
Myanmar	10 000
Norvège	56 910 952
Nouvelle-Zélande	8 338 312
Pakistan	10 000
Pays-Bas	98 788 057
Pérou	2 936
Philippines	50 000
Pologne	254 453
Portugal	192 519
Qatar	1 000 000
République de Corée	5 823 817
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	87 376 696
Singapour	50 000
Slovénie	35 253
Sri Lanka	10 000
Suède	88 826 881
Suisse	24 038 748
Thaïlande	20 000
Turkménistan	100 000
Turquie	450 000
Viet Nam	10 000
Total (États Membres et observateurs)	637 048 884
Autorités régionales et locales	
Agence basque de coopération au développement (Espagne)	220 386
Agence catalane de coopération au développement (Espagne)	329 920
Gouvernement de Flandres (Belgique)	1 352 237
Total (autorités régionales et locales)	1 902 543
Divers	
Communauté internationale baha'ie	10 000
Dons de particuliers effectués par l'intermédiaire de la Fondation pour les Nations Unies (moins de 10 000 dollars)	86 653
Total (divers)	96 653
Total	639 048 081

^a Les contributions indiquées sont celles annoncées par les donateurs pour l'année et diffèrent du montant inscrit au titre des produits conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public. Les montants reçus peuvent être différents des contributions initialement annoncées en raison des fluctuations des taux de change.